1 – La captivité de Juda à Babylone

La captivité de Babylone, considérée comme une ère dans le cours des dispensations divines, eut une grande importance et une haute signification, et nous pouvons bien la traiter comme une station principale dans notre voyage sur ce sentier de lumière et de sagesse, qui est tracé dans l'Écriture pour les pèlerins de Dieu, nous y arrêter quelques moments et regarder autour de nous.

On peut dire d'elle, d'une manière générale, qu'elle fut le grand jugement final sur le peuple d'Israël dans les temps de l'Ancien Testament ; mais elle fut précédée par une longue série d'autres jugements d'un caractère inférieur ou moins important, qu'il sera bon d'esquisser en quelques traits rapides, afin que nous puissions être touchés et humiliés par le jour qu'ils jettent sur l'incapacité et l'infidélité de l'homme, toutes les fois qu'une administration lui est confiée et qu'il est placé dans une condition de responsabilité.

Ces jugements commencèrent, puis-je dire, par la retraite de Moïse, pendant quarante ans, au pays de Madian. Israël, alors en Égypte, perdit son libérateur, parce qu'il ne connut pas que Dieu voulait le racheter par sa main, comme nous le lisons en Actes 7:25.

Après avoir quitté l'Égypte et être entré dans le désert dans leur marche vers Canaan, les enfants d'Israël sont condamnés à y errer quarante autres années, pour n'avoir point reçu le rapport des espions, et avoir au contraire décrié le pays de la promesse.

Quand ils ont atteint Canaan, et y sont établis comme une nation, ils sont jugés maintes et maintes fois, par la main des peuples voisins pour leur iniquité réitérée, mais à la fin ils le sont d'une manière plus signalée par la dispensation qui les place sous la tyrannie du roi Saül. (Voyez Os. 13:11).

Dans la suite, ils forment un royaume florissant : Dieu leur donne l'élite de son peuple, l'homme selon son cœur, pour régner sur eux. Celui-ci était un des dons de Dieu ; Saül avait été un de ses jugements. Les règnes de David et de Salomon furent la manifestation de la puissance et de la gloire en Israël. Mais la maison de David étant tombée sous la réprobation, le jugement la visite par la révolte des dix tribus.

C'est ainsi qu'est érigé le royaume des dix tribus – érigé comme jugement sur la maison de David, de la même manière que le royaume de Saül avait été suscité précédemment comme jugement sur la nation d'Israël. Mais ce royaume des dix tribus se montrant apostat à son jour, le jugement le frappe (menant Israël en captivité) par la puissance du roi d'Assyrie.

En attendant, la maison de David était un objet de support. Semblable à une place démantelée, n'ayant comme son héritage que deux tribus au lieu de douze, elle provoque encore la colère de l'Éternel ; et alors le jugement visite Juda par la main du Chaldéen, comme auparavant il avait visité Israël par la main de l'Assyrien. Juda est captif à Babylone. Ainsi ce fut là, comme je l'ai dit, le grand jugement définitif sur le peuple de Dieu durant les temps de l'Ancien Testament. L'Éternel Dieu d'Israël avait rattaché son nom et sa gloire à la maison de David, et à la ville de Jérusalem ; et lorsque cette maison fut tombée et que cette ville fut ravagée, le jugement eut achevé son œuvre dans cette mesure et pour ce temps.

À partir de là, notre affaire est avec les captifs de Juda à Babylone. – Israël en Assyrie est perdu de vue : le Saint Esprit ne s'en occupe pas, et il est appelé « Israël qui a glissé » comme un peuple dont l'existence distincte est perdue et a fini pour le présent ; mais les prophètes de Dieu anticipent sur son avenir, et nous pouvons prévoir qu'il sera un jour manifesté, ramené dans son pays et de nouveau rétabli dans une position de splendeur et de prospérité.

Mais avant de considérer l'état des captifs de Juda à Babylone, je voudrais signaler la condition nouvelle dans laquelle toutes choses sont mises par le fait même de la captivité. La *Gloire*, (le symbole de la présence de Dieu) le *Gentil,* et le *Juif*, en sont tous affectés et entrent aussitôt dans de nouvelles conditions.

La Gloire quitte la terre, et se retire dans le ciel. Elle avait été avec Israël depuis les jours de l'Égypte jusqu'à maintenant. Elle s'était assise sur le char de nuée, avait conduit Israël hors d'Égypte et à travers le désert, et puis s'était assise dans le sanctuaire entre les chérubins : Israël était le lieu où le peuple de son habitation sur la terre. Mais à présent, comme Ézéchiel le vit, elle prend congé de la terre pour le ciel, ou pour la montagne, (Éz. 1-9).

Les Gentils parviennent à la suprématie à l'époque de la captivité de Juda. L'épée est mise d'une manière formelle et solennelle aux mains du Chaldéen par Dieu lui-même, qui demande qu'on se soumette à lui comme à celui qui est établi pour être le chef, dans le monde, de l'autorité politique, de la puissance nationale. Mais la *Gloire* n'accompagne pas l'épée. La Chaldée n'est pas le siège d'une théocratie ; le culte divin n'y est point établi.

Le *peuple d'Israël* devient étranger sur la terre. « I-Cabod », la gloire est partie, est de nouveau vrai de lui dans un sens plus terrible que jamais. Il est ruiné pour le moment, en tant que nation jadis honorée, glorieuse, puissante et indépendante. Juda n'est plus qu'un captif et un étranger.

Telles sont les conditions nouvelles dans lesquelles tout est entré maintenant – la gloire, les Gentils, et le peuple d'Israël.

Mais je dois faire remarquer ici, car c'est un sujet plein d'intérêt et de prix pour nos âmes, qu'il se trouve manifesté, dans chacun de ces trois sujets, un *caractère* en raison de leurs conditions nouvelles.

La *gloire* montre d'une manière extrêmement bienveillante et miséricordieuse, beaucoup de répugnance à abandonner son ancienne demeure. Nous voyons cela dans les premiers chapitres d'Ézéchiel ; la gloire nous y apparaît dans une activité, on peut le dire, agitée, inquiète. Le temps est venu pour elle de quitter Jérusalem, et elle sent la douleur d'un pareil moment. Elle va et vient entre le seuil de la maison qui la rattachait encore avec le temple, et les ailes des chérubins qui attendaient pour l'emporter ; et c'est là un spectacle de profonde et mystérieuse consolation ; quel secret ne révèle-t-il pas à nos cœurs ! La sainteté qui doit partir ne peut refroidir l'amour qui voudrait rester si c'était possible : et quelle image il y a là de Jésus dans les évangiles. Israël ne pouvait être le lieu de repos, soit de la gloire, soi de Jésus, car il était souillé ; mais la gloire s'arrêtera sur le seuil, et Jésus pleurera quand il sortira de la ville. La gloire ne *cherchera pas* sur la terre une autre demeure. Elle a choisi Sion pour le lieu de son repos, et si son repos là est troublé, elle abandonnera la terre ; elle restera fidèle à Israël, quoique Israël l'afflige et la renvoie. Voilà les perfections qui donnent à la gloire son caractère, au jour de son départ de Jérusalem – le jour de la captivité de Juda à Babylone.

En se même jour il se trahit chez les Gentils une chose bien différente. Nul trait de beauté morale ne les distingue. Tout le contraire. Ils deviennent orgueilleux. L'élévation dans laquelle la main de Dieu les a placés, les élève dans leur propre estime. Ils ne s'inquiètent pas des souffrances du peuple de Dieu ; mais se prévalent de son abaissement, et s'élèvent autant qu'ils le peuvent sur ses ruines. De même qu'Ézéchiel nous montre, ainsi que nous l'avons déjà vu, le caractère moral de la gloire quittant Jérusalem, de même Daniel trous découvre la profane hauteur des Gentils en ce même jour. Elle devient intolérable, comme nous savons, et finit par le jugement.

Pour le peuple d'Israël, maintenant humilié, ce sont de précieux exercices d'esprit et de cœur. Le Psaume 137 est un soupir qui révèle un état d'âme fort béni au milieu des captifs près des fleuves de Babylone ; et des caractères tels que Zorobabel, Esdras et Néhémie, parmi ceux qui sont revenus de la captivité, et tels qu'Esther et Mardochée, au sein de la dispersion, nous révèlent une génération ou un résidu dans une condition spirituelle bien supérieure à ce que l'on a vu d'ordinaire en Israël. C'est ainsi que, comme il en arrive généralement avec les hommes, la prospérité était sous le rapport moral pernicieuse an Gentil à cette époque, tandis que l'humiliation et l'épreuve étaient salutaires an Juif.

Cet intervalle de la captivité devait cependant prendre fin. La verge de la tribu de Juda ne pouvait être rompue jusqu'à ce que le Silo vînt (Gen. 49). Pour que cette promesse, réitérée par les prophètes de diverses manières maintes et maintes fois, ait son accomplissement, il faut que les Juifs reviennent de la captivité et soient dans le pays pour recevoir, s'ils le veulent, le Messie promis, Celui qui, comme nous l'avons vu dans Ézéchiel, les avait quittés avec tant d'hésitation et tant à contrecœur.

Un retour a donc lieu, et il est signalé par des fruits nombreux de ce salutaire exercice d'âme que j'ai déjà fait remarquer comme caractérisant les captifs. Il ne présenta rien de la gloire qui avait accompagné leur ancien retour du pays de Pharaon. Sous ce rapport l'exode de Babylone fut bien inférieur à l'exode d'Égypte : il n'eut ni verge de puissance pour opérer ses merveilles, ni nuée mystique pour conduire, ni médiateur placé en faveur du peuple dans des relations intimes avec l'Éternel, ni provisions fournies des greniers du ciel. Mais il y eut dans le voyage l'énergie de la foi et des cœurs auxquels Dieu suffisait, et qui étaient attentifs à sa présence, à sa pensée, à sa volonté, et à sa gloire.

Ce retour cependant ne fut pas universel : il ne fut pas même simultané chez tous ceux qui y prirent part. Il y eut encore la dispersion, aussi bien que les Juifs revenus de la captivité. Esdras, Néhémie et Esther, nous disent quelque chose de l'histoire des uns et des autres. Mardochée appartenait à la dispersion, et, de ceux qui retournèrent, quelques-uns vinrent à un moment plus avancé, comme Zorobabel ; d'autres plus tard, comme Esdras en un temps, et Néhémie dans un autre.

Mais je voudrais demander ici sur quel ordre ou quelle autorité les captifs à Babylone furent mis à même d'effectuer leur retour. On dira, et avec juste raison, que Dieu l'avait ainsi décidé et promis par la bouche de son serviteur Jérémie. Il avait déclaré que lorsque la captivité aurait compté soixante-dix ans, elle finirait, et, conformément à cela, Daniel, qui vécut pendant toute la durée de la captivité, mais ne retourna jamais à Jérusalem, fit sa supplication pour cette miséricorde promise, juste comme les soixante-dix ans approchaient de leur terme. Le retour, nous le reconnaissons donc pleinement, doit être daté, pour ainsi dire, de la souveraineté et des conseils de Dieu. C'est là que gît sa grande source. Mais il y a eu aussi pour lui un ordre secondaire et plus immédiat, son *occasion*, comme nous avons l'habitude de dire ; et elle se voit avec autant d'évidence dans le décret de Cyrus, roi de Perse, décret qu'il rendit la première année même de son règne, ou aussitôt que Dieu eut transmis l'épée de la main du Chaldéen dans la sienne propre.

L'honneur de délivrer Israël ne fut point accordé à Babylone qui l'avait fait captif. Cet honneur était réservé à un autre, et à un autre qui avait été aussi clairement désigné par les prophètes de Dieu, que l'a ait été la période de soixante-dix ans.

Il est fait mention Cyrus, en Ésaïe 44 et 45 ; sa propre personne apparaît là, et y avait été deux ou trois cents ans avant sa naissance ; et il est désigné comme celui qui devait être le fondateur du temple à Jérusalem. Nous ne saurions affirmer qu'il en fut ainsi, mais nous pouvons bien penser qu'il apprit de quelqu'un des captifs cette

étonnante circonstance ; et dans ce cas, ce fut là l'instrument par lequel l'Éternel excita son esprit à un degré suffisant, et plus que suffisant, pour lui inspirer la grande et généreuse action qu'il accomplit, et dont le récit termine les livres des chroniques et commence le livre d'Esdras[1].

Si jamais il a eu connaissance de ces oracles divins, nous avons lieu de nous étonner qu'il n'ait pas fait davantage, plutôt que d'être surpris qu'il ait fait autant. Nous aurions pu nous attendre qu'il fût devenu un prosélyte ; car dans ce passage Ésaïe lui fait connaître que ce n'était pas un autre que le Dieu de ce peuple, qui était alors au nombre de ses sujets et même de ses captifs, qui était allé devant lui pour lui ouvrir la voie aux conquêtes et à la domination.

Mais que les choses se soient ou non passées de cette manière, son décret, comme nous le savons, fut la cause immédiate du retour, et la pleine autorité sur laquelle il s'effectua.

Quelques mots encore, cependant, sur cet événement et cette ère si considérables. Les temps des Gentils, comme le Seigneur lui-même s'exprime, commencèrent avec la captivité de Babylone ; les Gentils obtinrent alors la suprématie, ainsi que nous l'avons fait déjà remarquer, un royaume succédant à un autre. Ces temps des Gentils continuent encore. Le retour de Babylone n'a pas amené de différence à cet égard, car cet événement n'affecta en rien la suprématie gentile. Mais ces temps prendront fin par le jugement de la bête apocalyptique et de ses confédérés (Apoc. 19), quand la pierre coupée sans mains frappera la statue.

Nous pouvons dire de plus, quant à Israël, que cette captivité opéra une réformation dans son sein. Depuis ce temps jusqu'à nos jours, « l'esprit immonde » comme le Seigneur lui-même s'exprime encore, a été « dehors. » L'idolâtrie n'a pas été pratiquée depuis cette époque, mais quoique la maison juive soit ainsi vide et balayée, elle n'est pas ornée de ses véritables richesses et de son véritable ornement [2].

Le Messie n'a pas été accepté ; et, en principe, Israël est retourné à Babylone où il restera jusqu'au jour de la rédemption et du royaume, sous la grâce et le pouvoir du Seigneur Jésus et en sa présence.

Écho du témoignage, vol.2, p.334-342

[1] On a raconté que la prophétie de Daniel relative à Alexandre, avait été montrée au monarque grec. Cette prophétie d'Ésaïe peut bien aussi avoir été montrée pareillement à Cyrus, le monarque perse.

[2] Dans quelque temps, l'esprit immonde doit revenir, et, amenant avec lui d'autres esprits immondes plus méchants que lui, compléter l'apostasie du juif et amener de nouveau sur lui le jugement.